

Le marché, le don, la propriété intellectuelle.

A. Smith : c'est la somme et la rencontre des égoïsmes - naturels - qui fait fonctionner la société. Postulat de l'égoïsme indépassable. C'est l'intérêt du boulanger qui lui fait faire du bon pain, pas son altruisme. Le marché, système idéal, fait se rencontrer les intérêts différents mais complémentaires des citoyens. S'ils font du commerce, ils ne se font pas la guerre. (Lire J.C. Michéa "Impasse Adam Smith")

Le marché : Ce que je vends n'est plus à moi. Je le perds en le vendant. Je ne l'ai plus, je n'en ai plus l'usage (ni la propriété ni la jouissance)

Mais le marché pose problème dès lors qu'il est question de biens immatériels : une idée, un logiciel, une recette de cuisine, les découvertes scientifiques, la musique, etc. Ce ne sont plus des objets qui sont échangés, mais des richesses spirituelles, impalpables.

Par ailleurs, d'autres formes de circulation de la richesse entre les hommes ont façonné l'humanité, survivent encore, et peuvent se développer aujourd'hui : le don, la gratuité, l'échange. Les grand-mères font de la confiture et du confit de canard, les grands pères des légumes pour les donner. On s'échange des services, des biens qui ont d'autant plus de valeur qu'ils sont offerts.

Enfin, le bon sens et le progrès des sociétés permettent la gratuité de biens (la lumière du soleil, le paysage, l'air, l'eau, parfois même la terre...) et de services (santé, éducation...) offerts par la collectivité, et la remise en cause de cette gratuité ou son extension sont l'objet de luttes incessantes. (lire J.L. Sagot-Duvaurox "Pour la gratuité")

Concernant les biens immatériels, s'opposent au doux rêve de la gratuité deux obstacles : La recherche de profit, la concurrence (penser à l'espionnage industriel : voler du savoir), et d'autre part la notion de propriété intellectuelle, le droit d'auteur.

La juste reconnaissance de la paternité d'une œuvre de l'esprit implique-t-elle forcément une rémunération ? Et sur quelle base ? Est-ce un salaire ? La SACEM rémunère les auteurs en fonction de la diffusion de leurs productions. C'est la prime à la quantité, souvent synonyme de médiocrité. Système encore plus absurde pour la peinture : ce n'est pas quand les peintres ont besoin d'argent que leurs tableaux se vendent très cher (s'ils se vendent), mais souvent après leur mort. Bach ne touchait pas de droits d'auteur : il était payé pour composer.

Une réflexion sur le revenu ou le salaire s'impose : Je travaille. Suis-je rémunéré parce que je vends une fraction de mon temps de vie, une heure, un jour, un mois ... et dans ce cas, personne n'osant affirmer qu'une vie humaine vaut plus cher qu'une autre, tous les salaires devraient être les mêmes. Suis-je payé en proportion de la valeur de ce que je produis, ou rapporte à mon employeur ? Ainsi, un mineur dans une mine d'or devrait être payé bien plus qu'un mineur dans une mine de charbon. La seule conclusion possible à ce raisonnement excessif est qu'aujourd'hui on détermine les rémunérations sur des bases majoritairement subjectives : le rapport de forces.

Je suis compositeur. J'ai besoin d'argent pour vivre. Mais est-il juste que mes revenus soient mécaniquement liés au succès de mes œuvres, plutôt qu'à la quantité et à la qualité de mon travail ? Ainsi, un condamné raconte son crime dont on a beaucoup parlé parce qu'il était particulièrement horrible, et son livre se vendra bien et le rendra plus riche qu'un poète génial.

Retour au début du raisonnement. Suis-je propriétaire de la musique que je compose ? Comme un boutiquier l'est de ses sacs de riz ? Puis-je vendre ma musique ? C'est-à-dire m'en séparer, est-ce qu'en la vendant elle n'est plus à moi ? Ces questions deviennent plus urgentes avec le développement du numérique : Le support et la circulation sont de plus en plus indépendants du contenu. On peut reproduire à l'infini sans aucune perte de qualité des CD, DVD, etc... Et ceci presque gratuitement (un CD vierge coûte moins d'un Euro, et peut contenir des milliers de pages, des centaines de photos, des dizaines d'enregistrements audio ..) Et Internet permet l'accès à quantité de données totalement gratuites. Les logiciels gratuits se multiplient.

Les auteurs de logiciels, d'ailleurs, quand ils demandent à être rémunérés (shareware = logiciel participatif ou contributif), ne demandent pas qu'on leur paie le prix d'un produit vendu, mais qu'on leur permette, en leur donnant un peu d'argent, de continuer leur travail.

Internet fait peur aux auteurs. Le piratage menace les producteurs de disques. Les ventes chutent. Alors on cherche à se protéger. On déclare une guerre de plus. On va inventer des CD incopiables, des clés, des codes d'accès, on va crypter, protéger, empêcher, bref, tout faire pour que tout continue comme avant, sans avoir à se poser de questions. Sans voir que ce système est au bout du rouleau : Le marché ne peut régir toutes les activités humaines. La quantité n'est pas forcément la qualité. Le rapport entre travail et revenu doit être remis à plat. On ne peut pas vendre de la pensée, de l'émotion, de la poésie, et en même temps il faut que les chercheurs et les poètes mangent. La société, qu'elle le sache et le veuille ou non, a besoin d'eux. Comment doit-elle les nourrir ? Le marché, qui colle à la démocratie, peut-il remplacer l'aisance matérielle des créateurs aristocrates d'antan ?

Je n'ai pas de solution. Mais je suis certain que le statu quo, concernant la rémunération des auteurs, est absurde et que les pauvres astuces inventées ça et là pour protéger ce système ne sont pas à la hauteur des bouleversements que nous vivons. Même si on est encore très loin du compte, l'accès gratuit pour tous aux données numériques est devenu possible. Quand l'eau commence à couler, rien ne l'arrête...

Le marché est tentaculaire. Certains parviennent même à vendre ce qui ne leur appartient pas, en brevetant et donc en s'appropriant le vivant, comme les colons s'approprièrent les terres prétendument vierges.

Les révolutions plus ou moins ratées du siècle dernier devraient nous avoir appris ceci : si on ne peut pas, et peut-être n'est-ce pas souhaitable, supprimer le marché, on doit lui arracher le plus de choses possible. En ces temps de luttes pour le maintien des services publics hors du marché, il est insuffisant d'affirmer que les productions de l'esprit "ne sont pas des marchandises comme les autres" : ce ne sont pas du tout des marchandises.

Enfin : Il est clair que le problème des droits d'auteurs et de la propriété intellectuelle n'est pas au centre des préoccupations de la plupart des gens. Mais en soulevant ce lièvre, j'ai l'impression d'en soulever bien d'autres. Le débat fait rage à propos du travail, du temps libre, de la formation, de la marchandisation du monde... Donnedieu de Vabres affirme ce matin à la radio que la gratuité (sur internet) serait la pire des catastrophes artistiques et économiques. Il est pris dans le carcan idéologique en vigueur : Le sacro-saint marché : Comme si c'était l'appât du gain qui faisait les grands artistes et les grandes œuvres, comme si les profits de Vivendi étaient garants de la vitalité de la création artistique. Comme si les artistes n'étaient pas exploités par les marchands, et comme si les enjeux du piratage étaient les mêmes pour les créateurs que pour leurs diffuseurs-proxénètes.

Jean Tricot